

Spécialités	Epreuve concernée	Description complémentaire	Epreuve écrite	Epreuve orale	Temps de préparation	Durée de l'épreuve	Supports d'interrogation	Déroulement et attendu de l'épreuve
Spécialités du secteur industriel								
INFORMATIONS GENERALES								
La commission d'interrogation est composée de professeurs qui enseignent les langues vivantes étrangères dans une section de STS industriel.								
Toutes spécialités	E1-A ou E2-A	Compréhension de l'oral	X		Sans préparation	30 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	Le titre de l'enregistrement est communiqué au candidat. Trois écoutes collectives espacées de 2 minutes d'un document audio ou vidéo (de 3 minutes maximum) dont le candidat rendra compte par écrit en français.
	E1-B ou E2-B	Production et interaction orales		X	30 minutes	15 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	Cette partie prend appui sur deux ou trois documents textuels et iconographiques appropriés. La totalité des documents écrits n'excèdera pas 250 mots. Le candidat enchaînera avec une brève présentation personnelle et structurée des documents (5 minutes environ). Au cours de l'entretien qui suivra, l'examineur s'attachera à permettre au candidat de préciser certains points, d'en aborder d'autres qu'il aurait omis (10 minutes environ).
Spécialités du secteur tertiaire								
INFORMATIONS GENERALES								
En l'absence de mention contraire, la commission d'interrogation est composée d'un seul professeur qui enseigne les langues vivantes étrangères dans une section de STS tertiaire.								
En l'absence de mention spécifique, le candidat est libre durant tout le temps de préparation de relire le document durant tout ce temps.								
Assistant de Gestion PME-PMI	U21-A	Compréhension de l'écrit et expression écrite	X		-	2 heures	Sujet national	Compréhension de l'écrit : Rédiger en français un compte rendu faisant apparaître les idées essentielles à partir d'un texte ou d'un dossier en langue étrangère en relation avec l'activité professionnelle. Expression écrite : Rédaction en langue vivante étrangère d'un écrit (courrier, courriel, bref rapport,...) en relation avec l'exercice de la profession à partir d'éléments de contexte ou de consignes en langue vivante étrangère ou en français.
	U21-B	Production orale en continu et interaction		X	20 minutes	20 minutes	Compte-rendu et fiche descriptive remise par le candidat	Cette épreuve prend appui sur un compte rendu en langue étrangère (3 pages maximum) du stage en entreprise réalisé au cours de la deuxième année de formation. Elle se décompose en trois sous parties : - présentation du stage par le candidat - entretien avec l'examineur - entretien autour d'une situation de communication (accueil, négociation, conflit par exemple) vécue ou possible au cours du stage: 10 minutes environ. La fiche descriptive pour cette situation (contexte, protagonistes, problème, enjeux éventuels) est remise à l'examineur et présentée oralement avant l'interrogation.
	U22	Compréhension de l'oral		X	Sans préparation	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	Deux écoutes collectives espacées de 2 minutes d'un ou de deux documents audio ou vidéo dont le candidat rendra compte oralement en langue étrangère. La correction de la langue étrangère ne sera pas évaluée dans cette partie de l'épreuve, l'important étant pour le candidat de faire la preuve qu'il a compris.
Assistant Manager	U21 - LVA	Ecrit	X		-	2 heures	Sujet national	Un ou plusieurs documents en LVE dont le contenu est en relation avec la profession et n'excèdera pas 50 lignes. Deux exercices de même pondération : Compréhension de l'écrit : Rédiger en français un compte rendu faisant apparaître les idées essentielles à partir d'un texte ou d'un dossier en langue étrangère en relation avec l'activité professionnelle dont la longueur n'excèdera pas 50 lignes. Expression écrite : Rédaction en langue vivante étrangère d'un courrier en relation avec l'exercice de la profession à partir d'éléments donnés en français ou de consignes en langue vivante étrangère.
		Oral		X	20 minutes	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	Écoute : le titre du ou des enregistrements sera communiqué aux candidats. Deux écoutes espacées de 2 minutes d'un ou de deux documents audio ou vidéo, suivies d'une restitution orale et d'un entretien en langue vivante étrangère. Les candidats sont autorisés à prendre des notes lors de l'écoute. Restitution par le candidat : Dans un premier temps, le candidat rendra compte de façon autonome de ce qu'il a compris (5 minutes environ). Puis suivra un entretien destiné à l'amener à préciser certains points, à s'assurer de la compréhension des éléments essentiels et/ou de certains détails, voire à faire part de ses réactions si la compréhension est satisfaisante.
	U22 - LVB	Ecrit	X		-	2 heures	Sujet national	Modalités identiques à celles de l'U21 - LVA - Ecrit
		Oral		X	20 minutes	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	Modalités identiques à celles de l'U21 - LVA - Oral

Spécialités	Epreuve concernée	Description complémentaire	Epreuve écrite	Epreuve orale	Temps de préparation	Durée de l'épreuve	Supports d'interrogation	Déroulement et attendu de l'épreuve
Assurance	E2	Ecrit	X		-	2 heures	Sujet national	L'épreuve comporte un ou plusieurs exercices choisis parmi ceux énumérés ci-après : - traduction, interprétation, résumé, compte-rendu, présentation, en français, de tout ou partie de l'information contenue dans les textes et/ou documents en langue étrangère ; - réponses simples et brèves, dans la langue étrangère, à des questions ayant trait au domaine professionnel : résumés ; comptes rendus ; présentations simples et brèves, dans la langue étrangère, de l'information contenue dans un texte ou document à caractère professionnel, rédigé dans la langue étrangère ou en français.
		Oral		X	20 minutes	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	L'entretien prend appui sur des documents professionnels et permet d'apprécier l'aptitude du candidat : - à dialoguer dans une perspective professionnelle ; - à exploiter des sources d'information professionnelle dans la langue considérée ; - à analyser une situation compte tenu du contexte linguistique et socioculturel du pays considéré.
Banque	E2	Ecrit	X		-	2 heures	Sujet national	L'épreuve comporte un ou plusieurs exercices choisis parmi ceux énumérés ci-après : - traduction, interprétation, résumé, compte-rendu, présentation, en français, de tout ou partie de l'information contenue dans les textes et/ou documents en langue étrangère ; - réponses simples et brèves, dans la langue étrangère, à des questions ayant trait au domaine professionnel : résumés ; comptes rendus ; présentations simples et brèves, dans la langue étrangère, de l'information contenue dans un texte ou document à caractère professionnel, rédigé dans la langue étrangère ou en français.
		Oral		X	20 minutes	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	L'entretien prend appui sur des documents professionnels et permet d'apprécier l'aptitude du candidat : - à dialoguer dans une perspective professionnelle ; - à exploiter des sources d'information professionnelle dans la langue considérée ; - à analyser une situation compte tenu du contexte linguistique et socioculturel du pays considéré.
Commerce International	U21 - LVA	Ecrit	X		-	3 heures	Support	3 exercices de même pondération : - Compréhension : Rédiger en français, sur la base d'un texte ou d'un dossier à caractère économique ou commercial en langue étrangère dont la longueur n'excèdera pas le tiers du document original, un compte rendu restituant les éléments essentiels - Expression écrite : rédiger en développement d'un sujet proposé, lié ou non à la thématique du texte ou des textes supports pour la compréhension, un texte argumenté de façon méthodique (avantages et inconvénients, justifications pour ou contre, idées principales et secondaires) n'excédant pas 300 mots. Le sujet sera en rapport avec le domaine professionnel. - Interaction écrite : élaboration en langue étrangère d'une lettre commerciale à partir d'éléments donnés en français
		Oral		X	20 minutes	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	Le titre du ou des enregistrements sera communiqué aux candidats. Deux écoutes espacées de 2 minutes d'un ou de deux documents audio ou vidéo, suivies d'une restitution orale et d'un entretien en langue vivante étrangère destiné à amener le candidat à préciser certains points, à s'assurer de la compréhension des éléments essentiels et/ou de certains détails, voire à faire part de ses réactions si la compréhension est satisfaisante.
	U22 - LVB	Ecrit	X		-	3 heures	Sujet national	Modalités identiques à celles de l'U21 - LVA - Ecrit
		Oral		X	20 minutes	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	Modalités identiques à celles de l'U21 - LVA - Oral

Spécialités	Epreuve concernée	Description complémentaire	Epreuve écrite	Epreuve orale	Temps de préparation	Durée de l'épreuve	Supports d'interrogation	Déroulement et attendu de l'épreuve	
Communication	U21-A	Compréhension de l'écrit et expression écrite	X		-	2 heures	Sujet national	Un ou plusieurs documents en langue vivante étrangère dont le contenu est en relation avec la profession et qui n'excèdera pas 50 lignes. Deux exercices de même pondération sont proposés: Compréhension de l'écrit : Rédiger en français un compte rendu faisant apparaître les idées essentielles à partir d'un texte ou d'un dossier en langue étrangère en relation avec l'activité professionnelle. Expression écrite : Rédaction en langue vivante étrangère d'un écrit (présentation, analyse, argumentation, document commercial) pouvant prendre appui sur un document en langue étrangère ou en français (document de communication interne ou externe, extrait de rapport, essai, fiction en relation avec un aspect du monde professionnel).	
	U21-B	Production orale en continu et en interaction		X	20 minutes	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	Cette épreuve prend appui sur un court dossier en langue étrangère. Elle comporte deux phases : Expression orale en continu : présentation personnelle du candidat, et présentation des documents qui lui auront été remis en loge Expression orale en interaction : entretien avec le candidat.	
	U22	Compréhension de l'oral			X	Sans préparation	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	Le titre du ou des enregistrements est écrit au tableau. Deux écoutes espacées de 2 minutes d'un ou de deux documents audio ou vidéo dont le candidat rendra compte par écrit ou oralement en langue étrangère. La correction de la langue étrangère ne sera pas évaluée dans cette partie de l'épreuve, l'important étant pour le candidat de faire la preuve qu'il a compris.
Comptabilité et Gestion des Organisations	U1-B	Langue vivante étrangère			X	20 minutes	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	L'entretien prend appui sur des documents professionnels et permet d'apprécier l'aptitude du candidat : - à dialoguer dans une perspective professionnelle ; - à exploiter des sources d'information professionnelle dans la langue considérée ; - à analyser une situation compte tenu du contexte linguistique et socioculturel du pays considéré.
Hôtellerie-Restauration	U21 - LVA	Langue vivante étrangère A			X	20 minutes	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	L'entretien prend appui sur des documents professionnels et permet d'apprécier l'aptitude du candidat : - à dialoguer dans une perspective professionnelle ; - à exploiter des sources d'information professionnelle dans la langue considérée ; - à analyser une situation compte tenu du contexte linguistique et socioculturel du pays considéré.
	U22 - LVB	Langue vivantes étrangère B			X	20 minutes	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	Modalités identiques à celle de l'U21 - LVA
Management des Unités Commerciales	E2	Ecrit	X			-	2 heures	Sujet national	L'épreuve comporte deux parties : - un ou deux exercices choisis parmi la traduction, interprétation, résumé, compte rendu, présentation en français, de tout ou partie de l'information contenue dans les textes et/ou documents en langue étrangère. - un ou deux exercices choisis parmi les réponses simples et brèves, dans la langue étrangère, à des questions ayant trait au domaine professionnel ; résumés ; comptes rendus ; présentations simples et brèves, dans la langue étrangère, de l'information contenue dans un texte ou document à caractère professionnel, rédigé dans la langue étrangère ou en français.
		Oral		X		20 minutes	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	L'entretien prend appui sur des documents professionnels et permet d'apprécier l'aptitude du candidat : - à dialoguer dans une perspective professionnelle ; - à exploiter des sources d'information professionnelle dans la langue considérée ; - à analyser une situation compte tenu du contexte linguistique et socioculturel du pays considéré.
Négociation et Relation Client	E2	Communication en langue vivante étrangère			X	30 minutes	30 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	L'épreuve consiste en un entretien prenant appui sur un ou plusieurs documents textuels, iconographiques et/ou enregistrements audio ou vidéo en relation avec l'activité commerciale.
Notariat	E2	Ecrit	X			-	2 heures	Sujet national	L'épreuve comporte deux parties : - un ou deux exercices choisis parmi la traduction, interprétation, résumé, compte rendu, présentation en français, de tout ou partie de l'information contenue dans les textes et/ou documents en langue étrangère. - un ou deux exercices choisis parmi les réponses simples et brèves, dans la langue étrangère, à des questions ayant trait au domaine professionnel ; résumés ; comptes rendus ; présentations simples et brèves, dans la langue étrangère, de l'information contenue dans un texte ou document à caractère professionnel, rédigé dans la langue étrangère ou en français.
		Oral		X		20 minutes	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	L'entretien prend appui sur des documents professionnels et permet d'apprécier l'aptitude du candidat : - à dialoguer dans une perspective professionnelle ; - à exploiter des sources d'information professionnelle dans la langue considérée ; - à analyser une situation compte tenu du contexte linguistique et socioculturel du pays considéré.

Spécialités	Epreuve concernée	Description complémentaire	Epreuve écrite	Epreuve orale	Temps de préparation	Durée de l'épreuve	Supports d'interrogation	Déroulement et attendu de l'épreuve
Professions Immobilières	E2	Langue vivante étrangère	X		-	2 heures	Sujet national	<p>L'épreuve comporte deux parties égales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une partie « compréhension » : présentation en langue française de l'information contenue dans la documentation en langue étrangère remise au candidat. La rédaction doit faire apparaître les enjeux auxquels le ou les documents renvoient. Le ou les documents appartiennent au domaine professionnel de l'immobilier. Le volume de la documentation ne dépasse pas deux pages A4, dont un maximum de 40 lignes pour la partie écrite (ligne s'entend au sens de 70 signes, espaces comprises). - une partie « expression » : production d'un ou plusieurs écrits en langue étrangère en lien avec la documentation donnée pour la partie « compréhension ». <p>L'épreuve comprend deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echange en langue étrangère : le candidat gère en langue étrangère la situation professionnelle qui lui a été donnée. Un professeur, chargé de l'enseignement de la langue étrangère choisie en LV1, joue le rôle de l'interlocuteur dans la situation professionnelle donnée. - Echange en français sur la communication professionnelle : entretien en français avec les deux membres du jury. On attend du candidat qu'il justifie et argumente sa démarche, ses choix et ses réponses en communication professionnelle. Cet entretien s'appuie sur sa gestion de la situation professionnelle initialement proposée. Il peut aussi s'ouvrir aux problématiques générales de la communication professionnelle. <p>La commission d'évaluation est composée d'un professeur de la langue LV1 choisie par le candidat et d'un professeur de communication.</p>
	E4	Communication professionnelle en français et en langue étrangère		X	20 minutes	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	<p>L'épreuve comprend deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echange en français sur la communication professionnelle : entretien en français avec les deux membres du jury. On attend du candidat qu'il justifie et argumente sa démarche, ses choix et ses réponses en communication professionnelle. Cet entretien s'appuie sur sa gestion de la situation professionnelle initialement proposée. Il peut aussi s'ouvrir aux problématiques générales de la communication professionnelle. <p>La commission d'évaluation est composée d'un professeur de la langue LV1 choisie par le candidat et d'un professeur de communication.</p>
Services informatiques aux organisations	U1.2	Expression et communication en langue anglaise - Partie écrite	X		-	2 heures	Sujet national	<p>L'épreuve comporte deux types d'activités langagières ancrées dans le contexte professionnel de la production et de la fourniture de services informatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la rédaction, en français, d'un compte rendu à caractère technique faisant apparaître les idées essentielles d'un texte ou d'un dossier en langue anglaise n'excédant pas 50 lignes ; - la rédaction, en anglais, d'écrits professionnels (courriels, demande d'assistance auprès d'un service tiers, rapport d'incident, etc.) à partir d'éléments de contexte professionnel et de consignes rédigées en anglais ou en français. <p>L'épreuve prend appui sur un court dossier professionnel en langue anglaise incomplet par un ou deux documents (audio ou vidéo) numérisés, qui peuvent porter sur des éléments techniques. Elle a pour objet de vérifier la compréhension, par le candidat, du contexte et de la finalité de la situation. L'évaluation comporte deux phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension de l'oral (5 minutes environ) : le candidat réalise une présentation structurée en français des documents audio et vidéo en dégagant le thème qu'ils illustrent et en le mettant en lien avec le domaine professionnel. - Interaction numérique et orale (au plus 15 minutes) : le candidat est conduit à exploiter la mise en situation sur la base d'un échange oral en langue anglaise d'au plus cinq minutes, permettant de s'assurer de la compréhension de cette mise en situation, suivi d'un échange dialogué en langue anglaise mené avec l'examineur, si possible à partir d'un outil informatique (messagerie instantanée ou différée, forum de discussion, ...). <p>La commission d'interrogation est composée d'un professeur qui enseigne la langue vivante anglaise dans une section de STS services informatiques aux organisations.</p>
		Expression et communication en langue anglaise - Partie orale		X	20 minutes	20 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	<p>L'épreuve consiste en un entretien prenant appui sur un ou plusieurs documents textuels, iconographiques et/ou enregistrements audio ou vidéo en relation avec l'activité commerciale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de parole en continu et en interaction à partir d'un texte ou d'un enregistrement audio ou vidéo (10 minutes environ) avec présentation (préparée en loge) par le candidat d'un document textuel, sonore, ou vidéo puis entretien avec l'examineur au sujet du document - Echange au sujet du stage en milieu professionnel (10 minutes environ). Au cours de cet entretien, l'examineur donnera l'occasion au candidat de présenter rapidement son stage (lieux, tuteur, nature des activités) et de mettre en valeur sa signification personnelle sur les plans humain et socioculturel. - Présentation et comparaison de deux produits similaires présentés à partir d'un ou de deux documents dans le but de renseigner un client (10 minutes environ). Le professeur/client pourra demander des informations et des précisions. Cette partie, si elle s'apparente à une simulation de vente, consiste essentiellement en une présentation comparative et en un échange (présentation comparative des deux produits, de leurs avantages respectifs et de leurs inconvénients - demande de précisions de la part du client).
Technico-commercial	E2	Communication en langue vivante étrangère		X	30 minutes	30 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	<p>L'épreuve consiste en un entretien prenant appui sur un ou plusieurs documents textuels, iconographiques et/ou enregistrements audio ou vidéo en relation avec l'activité commerciale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de parole en continu et en interaction à partir d'un texte ou d'un enregistrement audio ou vidéo (10 minutes environ) avec présentation (préparée en loge) par le candidat d'un document textuel, sonore, ou vidéo puis entretien avec l'examineur au sujet du document - Echange au sujet du stage en milieu professionnel (10 minutes environ). Au cours de cet entretien, l'examineur donnera l'occasion au candidat de présenter rapidement son stage (lieux, tuteur, nature des activités) et de mettre en valeur sa signification personnelle sur les plans humain et socioculturel. - Présentation et comparaison de deux produits similaires présentés à partir d'un ou de deux documents dans le but de renseigner un client (10 minutes environ). Le professeur/client pourra demander des informations et des précisions. Cette partie, si elle s'apparente à une simulation de vente, consiste essentiellement en une présentation comparative et en un échange (présentation comparative des deux produits, de leurs avantages respectifs et de leurs inconvénients - demande de précisions de la part du client).

Spécialités	Epreuve concernée	Description complémentaire	Epreuve écrite	Epreuve orale	Temps de préparation	Durée de l'épreuve	Supports d'interrogation	Déroulement et attendu de l'épreuve
Tourisme	U21 - LVA	Langue vivante étrangère A		X	60 minutes	30 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	<p>Documents supports et temps de préparation : le candidat se voit remettre un ensemble de documents (de l'ordre de 3 ou 4) sur la base desquels il doit réaliser deux tâches complémentaires par leur thème et à caractère professionnel. Complémentaires par leur thème ou par la situation professionnelle dans laquelle elles se situent, ces tâches doivent mobiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la compétence d'expression écrite ou de traduction/adaptation en français d'un document en langue étrangère (ou, à l'inverse, de la traduction/adaptation en langue étrangère d'un document en langue française); - la compétence d'expression orale en continu pour la seconde tâche. <p>Situation d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'examinateur prend connaissance du document écrit réalisé par le candidat en réponse à la consigne donnée pour la première tâche. En français, il invite le candidat à commenter, justifier ou confirmer les options qu'il a prises. - le candidat effectue, en anglais / autre langue étrangère, la seconde tâche pour laquelle il s'est préparé, l'examinateur jouant le rôle du client ou touriste étranger auquel s'adressent les explications, le guidage, la présentation de prestation(s), le récit,... - l'examinateur prend appui sur les deux premières parties de la situation d'évaluation pour engager avec le candidat, en anglais / autre langue étrangère, un échange dont l'objet est d'évaluer les compétences du candidat dans le domaine de l'expression orale en interaction. Dans le dialogue ainsi engagé, l'examinateur peut amener le candidat à s'exprimer sur son expérience personnelle en matière de découverte et fréquentation des cultures étrangères.
	U22 - LVB	Langue vivantes étrangère B		X	60 minutes	30 minutes	Supports d'interrogation ⁽¹⁾	Modalités identiques à celles de l'U21 - LVA
Transport et Prestations Logistiques	U21	Compréhension de l'écrit et expression écrite	X		-	2 heures	Sujet national	<p>Support(s) pour l'écrit : Un ou plusieurs documents en langue vivante étrangère dont le contenu est en relation avec la profession et qui n'excèdera pas 50 lignes.</p> <p>Compréhension de l'écrit (durée 1 heure) : produire en français un écrit sous la forme d'une courte note, d'un compte rendu ou encore d'une suite d'instructions à partir d'un document ou d'un dossier en langue étrangère en relation avec l'activité professionnelle du titulaire du diplôme. Ce document pourra être au choix un appel d'offre, un contrat, un cahier des charges, une demande de tarification, un plan de charge, une demande de livraison, ou tout autre document susceptible d'être rencontré dans une situation de travail par le titulaire du diplôme.</p> <p>Expression écrite (durée 1 heure) : rédaction en langue vivante étrangère d'un écrit (courrier, courriel, bref compte rendu, ...) en relation avec l'exercice de la profession à partir d'éléments de contexte ou de consignes en français.</p>
	U22	Production orale en continu et interaction		X	20 minutes	20 minutes	Fiches descriptives remises par le candidat Supports d'interrogation ⁽¹⁾	<p>Cette épreuve se compose de deux exercices de pondération identique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un entretien avec l'examinateur à partir d'une fiche descriptive de situation élaborée par le candidat. Cette fiche retrace une situation professionnelle vécue ou observée par le candidat, en stage ou en formation, au cours de laquelle le recours à la langue vivante étrangère a été nécessaire. Lors de cet entretien, l'examinateur donnera la possibilité au candidat de mettre en exergue la compréhension qu'il a développée des enjeux d'une communication en langue étrangère. Le candidat devra présenter trois fiches au début de l'épreuve, une fiche sera choisie par l'examinateur et 10 minutes de préparation seront accordées au candidat avant l'interrogation. - une simulation d'entretien téléphonique à partir du descriptif d'une situation professionnelle qui sera remis au candidat par l'examinateur avant l'épreuve. L'épreuve proprement dite durera 10 minutes, l'examinateur et le candidat n'étant pas en face à face durant la simulation d'entretien téléphonique (soit grâce au recours à un dispositif technique approprié, soit simplement grâce à une cloison mobile ou un panneau). L'échange qui suivra aura pour but d'amener le candidat à préciser les difficultés rencontrées au cours de cette simulation d'entretien téléphonique. La fiche descriptive pour cette situation (contexte, protagonistes, problème, enjeux éventuels) est remise par l'examinateur au candidat avant le début de l'interrogation.

BTS - Epreuves ponctuelles de langues vivantes étrangères
Modalités d'organisation

Spécialités	Epreuve concernée	Description complémentaire	Epreuve écrite	Epreuve orale	Temps de préparation	Durée de l'épreuve	Supports d'interrogation	Déroulement et attendu de l'épreuve
Epreuves facultatives - Toutes spécialités								
Toutes spécialités	EF	-		X	20 minutes	20 minutes	Supports mis à disposition par l'enseignant en charge de l'épreuve	Entretien en langue vivante à partir d'un ou plusieurs documents (texte, document audio ou vidéo) en relation avec le domaine professionnel. La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est impérativement différente de la (des) langues vivantes obligatoires.

Réfentiels disponibles sur <http://crdp.ac-bordeaux.fr/documentalistes/docadmin/repertoirebts.asp>

(1) Supports mis à disposition par la DEC pour l'anglais, l'allemand et l'espagnol - Italien disponible pour certaines spécialités